

****** Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield, officiera pontificalement demain, à St-Hubert.

****** On sait que le palais des manufactures et plusieurs autres édifices du Parc Jackson, à Chicago, viennent d'être détruits par un incendie. Les exhibits canadiens n'ont éprouvé aucun dommage. Les caisses contenant les échantillons de nos établissements d'éducation ont été depuis quelque temps déjà remises à une compagnie de chemin de fer. Elle ne devront pas tarder à arriver à Montréal. D'ici, elle seront expédiées aux diverses institutions.

Fête à St-Hyacinthe chez les dominicains. — Des fêtes solennelles auront lieu pendant trois jours, à St-Hyacinthe, les 30, 31 janvier et 1er février, à l'occasion de la récente béatification du Bienheureux Sanche et de ses compagnons, martyrisés en Chine à la fin du siècle dernier.

Ces bienheureux appartiennent à l'ordre de St-Dominique ; c'est pour cette raison que le triduum sera célébré à l'église des dominicains.

Les prédicateurs des trois jours seront Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, le R. P. Desjardins, S. J., et M. l'abbé Dumesnil, supérieur du Collège de St-Hyacinthe.

Mgr l'archevêque de Montréal, plusieurs autres évêques et un nombre considérable de prêtres et de religieux prendront part aux exercices de ce triduum.

****** Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, a célébré dimanche dernier, 7 janvier, le 50me anniversaire de son ordination au sacerdoce. Il n'y a eu aucune démonstration. Le deuil récent, créé par la mort de Mgr Caron, a fait remettre à plus tard les fêtes que le clergé et les fidèles avaient commencé à organiser. Nous prions le sympathique et vénéré prélat d'agréer l'hommage de nos félicitations et de nos vœux. Que le Seigneur le conserve longtemps encore à la filiale affection de ses diocésains.

****** Le nouvel office de la Ste-Famille, est obligatoire dès cette année. La fête tombe le troisième dimanche après l'Épiphanie, le 21 du courant.

Les messieurs du Clergé trouveront au bureau de la chancellerie cet office, soit noté, soit non noté.

****** *Avis.* — L'administration prie MM. les abonnés de payer plutôt par mandat sur la poste ou billet de banque que par chèque, attendu que la collection des chèques ne se fait pas sans frais supplémentaires.

NOUVELLES DIVERSES

— *Chant liturgique.* Outre les réponses que les maîtres de chapelle des principales cathédrales d'Europe ont été invités à donner